



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de la cohésion sociale**



La politique de soutien parental

11 février 2021

Enjeux/contexte

- La comparaison des politiques entre matière d'enfance révèle des écarts importants entre les pays selon qu'elles sont dirigées principalement vers la famille, vers l'enfance comme âge de la vie ou vers l'enfant lui-même. **En France c'est la perspective de la famille qui est encore largement privilégiée** : extension de l'âge qui permet de verser des allocations familiales jusqu'au 21 ans, déploiement de solutions d'accueil du jeune enfant pour faciliter articulation vie familiale/vie professionnelle, développement de mesure de soutien à la parentalité....
- Institutionnalisée en 1946, la politique familiale a évolué depuis 20 ans vers des **politiques de soutien à la parentalité** qui vise à soutenir le travail éducatif, de soin et de socialisation des parents envers leurs enfants.
- Ce focus sur les parents amène à se poser la question de ce qui est attendu des parents : plus de compétence? De disponibilité? De niveau d'engagement? D'inégalités sociales? **Le soutien à la parentalité peut être vu comme le moyen d'éviter l'émergence de nouveaux risques sociaux . Cf plan gouvernemental de lutte contre la délinquance des mineurs de 1998**
- Pour éviter que cette politique qui se centre sur les interactions parents/enfants renforce une forme de « déterminisme parental » **il faut pouvoir prendre en compte des différences de contexte, de culture...**
- En France cette politique est assumée par un ensemble de partenaires : l'Etat qui fixe les principes et objectifs, la CNAF et les collectivités territoriales qui en sont les financeuses et les associations qui organisent l'offre sur le terrain.

Etude menée aux USA dans les années 2000 sur la fonction éducative des parents dans le cadre des programmes sociaux menés dans les quartiers américains et notamment auprès des familles mono-parentales.

- actions menées : Tutoring et mentoring par des adultes référents dans des quartiers populaires (ex : quartier du sud est de Washington avec l'organisation privée Cabrini Connections), équipes de *beacons* dans Spanish Harlem intervenant au domicile des parents, centre pour enfants dans la prison pour femmes de Bedford (New York)...
- Conclusions :
 - **approche comportementaliste** : l'aide à la fonction éducative dans les quartiers sensibles se développe via des programmes dont les objectifs sont le *leadership development* et le travail sur les *parenting skills*. Or ces objectifs diffèrent de l'approche française en ce qu'ils visent une approche de rééducation des comportements, une conformité avec les normes en vigueur.
 - analyse sociologique américaine de la pauvreté se référant au **concept d'underclass** qui raisonne sur un groupe de population identifié par sa proximité spatiale.. Au lieu de mesurer la souffrance liée à la pauvreté, le concept d'*underclass* mesure la sexualité, les modèles familiaux, la propension à la délinquance. La dégradation de la pauvreté tiendrait aux pauvres eux-mêmes .
 - **Cette approche influe directement sur certains programmes d'aide à la fonction éducative qui cherchent à encadrer les conduites déviantes . En France, l'objectif des politiques de soutien parental ont davantage l'émergence du sujet en visant une stratégie d'implication des parents (cf développement des MJD ou de médiation familiale non formalisée par des caf, des clubs de prévention... reconnaissant les parents en difficultés comme interlocuteurs à part entière)**

* (dans le cadre d'un voyage d'étude sur invitation de l'United States Information Agency pour le compte de la Délégation interministérielle à la ville et de l'Institut des hautes études pour la sécurité intérieure) article paru dans les cahiers de la sécurité intérieure 1^{er} trimestre 1999

Etude de la Direction interministérielle à la transformation publique de 2020

Bouleversements de la parentalité :

- **Mutation des structures familiales** : hausse de la fréquence des séparations, développement de la monoparentalité et des recompositions familiales
- **Modification du rapport à la parentalité et des images parentales** : PMA, mariage homosexuel, recul de l'âge des parents, développement des congés paternité
- **Hausse des injonctions faites aux parents**, par la société, les réseaux sociaux ou par eux-mêmes (culpabilisation, recherche de la performance)

Inégalité des offres d'accompagnement des parents selon les territoires :

- déficit d'offres dédiées à l'accueil et à l'éveil du jeune enfant ;
- absence d'offre culturelle et socio-éducative homogène, axe peu mis en avant par les structures d'accueil, actions parcellaires et peu connues des publics

Etude de la Direction interministérielle à la transformation publique de 2020

Les carences des dispositifs de soutien à la parentalité

- Nécessité de **mieux prendre en compte les difficultés psychiques** des parents : phénomène des burn-out parentaux en augmentation
- **Place grandissante du numérique** qui pose de nombreux défis : prévention des risques pour l'enfant, déconnexion des parents, accompagnement des parents dans les usages
- Méconnaissance et **diffusion insuffisante des connaissances parentales** :
 - sur les bonnes pratiques d'accompagnement du développement de l'enfant
 - sur les dispositifs et acteurs pouvant offrir un accompagnement aux parents
- Manque **d'informations de référence** sur l'offre de services existante :
 - multitude de messages et d'offres pouvant nuire à leur lisibilité
 - diffusion d'informations erronées, non validées sur le plan scientifique
 - communication non adaptée, qui peut culpabiliser les parents

1ère illustration de la politique de soutien à la fonction parentale : le plan 1000 jours qui prône l'aller vers et prend en compte les inégalités sociales (cf rapport de B Cyrulnik)

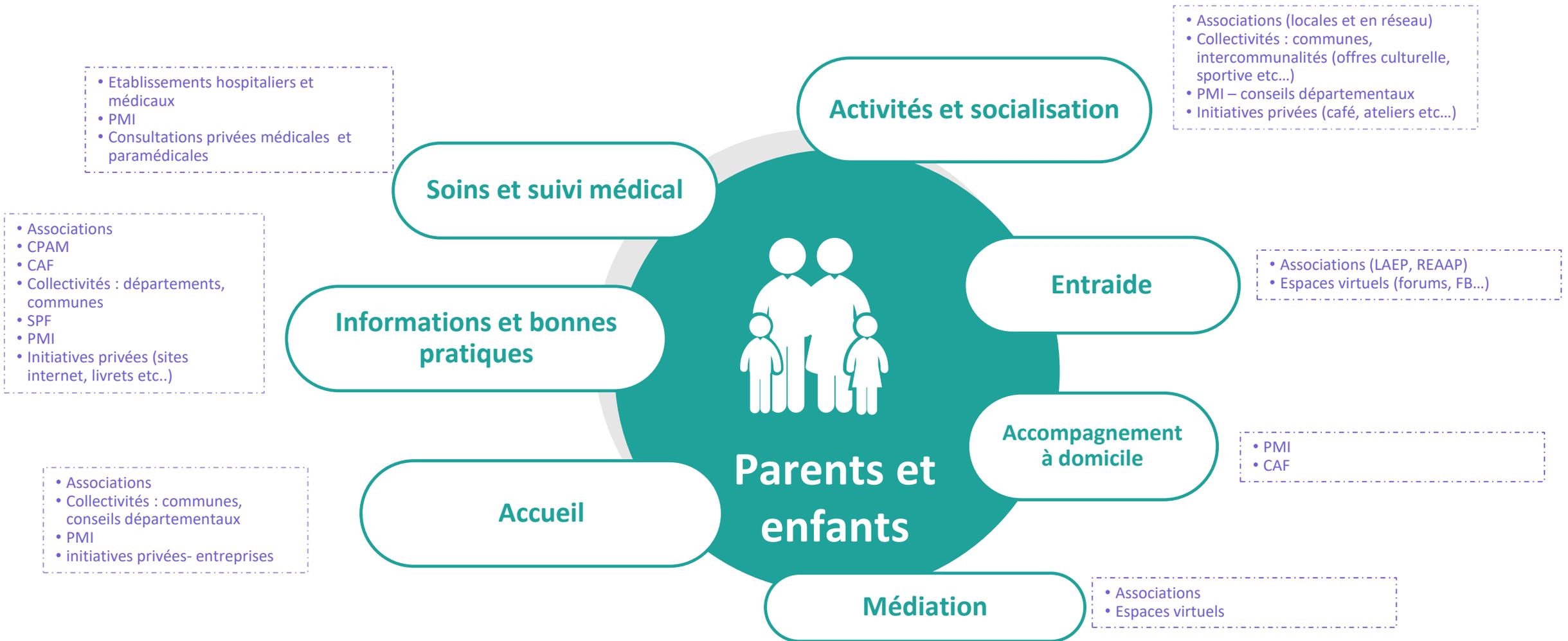
Objectifs

- **Garantir pour les 1000 jours** (période, comprise entre le 4e mois de grossesse et les deux ans de l'enfant) les **conditions de bon développement** de tous les enfants (santé, nutrition, apprentissage et éducation, soins et attention et sécurité et environnement) **en guidant les parents** dans leurs savoirs faire et leurs pratiques
- **Agir sur les vulnérabilités** qui peuvent survenir pendant cette période : précarité, handicap, en déclinant des dispositifs publics adaptés
- **Lutter contre les inégalités de développement** liées au milieu dans lequel évolue l'enfant

Les 1000 jours qu'est ce que c'est? Ce sont des dispositifs qui organisent un parcours du jeune parent très pratique autour de 3 moments clés :

- **4e mois de grossesse** : généralisation de l'entretien prénatal précoce qui doit être la première occasion d'aborder avec un professionnel, l'ensemble des sujets liés, non pas seulement à la grossesse et à l'accouchement, mais à la parentalité en construction. Cet entretien, aujourd'hui, seules 28% des femmes le réalisent.
- **la maternité** qui doit être le lieu du dialogue, du repérage des difficultés éventuelles, de l'orientation des parents en fonction des besoins, dans une approche pluridisciplinaire. Dès 2021, les staffs medico-psycho-sociaux seront renforcés dans une centaine de maternités prioritaires avec la création de 200 postes –sages-femmes, psychologues, médecins, travailleurs sociaux.
- **les visites à domicile pour prévenir la dépression post-partum**

→ L'enjeu : créer un parcours des parents dans un écosystème complexe



Les 1000 jours c'est une « appli 1000 jours » : aller au-devant des parents en organisant leur parcours

- ① **Banque de ressources et d'articles** sur le développement des enfants (à jour et scientifiquement fondées)
 - sur les grandes thématiques de l'enfance (alimentation, santé, sommeil, éveil, motricité, mode d'accueil, différentes étapes de l'éveil de l'enfant, etc.) et sur l'accompagnement des parents et sur la familles (séparation, droits de parents, ruptures, bien être, accompagnement, violences domestiques, etc.)
 - Des messages clairs et concis sur le rôle des parents (éducation, santé, formation, droit, conciliation vie famille et professionnelle)
- ② **Communication directe avec les parents**
 - Notifications « push » une à deux fois par mois sur l'actualité des parents (coronavirus, rapport 1000 jours, recherche scientifique, problématique parentale, évènements) ;
 - Dans plusieurs langues (cinq *a minima*) ;
 - Des rubriques « urgences » et « Sos » nationaux et locaux.
- ③ **Des services et des informations territorialisées**
 - Un calendrier prêt-rempli : **des évènements et actualités locales** ; des étapes santé de l'enfant ; des grandes étapes de la vie de l'enfant jusqu'à 16 ans.
 - Un calendrier personnalisable synchronisable avec l'agenda personnel
 - La **géolocalisation** des principales structures de soutien à la parentalité.
- ④ **Un accès aux professionnels et collectivités territoriales pour envoyer des messages ciblés aux parents**

Les 1000 jours c'est « 1000 Labs » : une structure pour mieux co-construire la politique avec les parents

Objectif : Créer une structure (un Lab) de consultation et de participation entre l'Etat, la CNAF et les parents (d'ici fin 2021) pour :

- ✓ Placer au centre de l'action publique les besoins des parents
- ✓ Développer la recherche en collaboration avec les parents
- ✓ Soutenir des initiatives et des projets ayant un impact positif sur le quotidien des parents

Le projet 1000 Lab, c'est :

- **La création d'une instance de consultation représentative des parentalités, en partenariat avec le CAF Lab, pour :**
 - ✓ Identifier les besoins et la conception des politiques publiques « parentalité » ;
 - ✓ Évaluer les outils et les dispositifs de soutien à la parentalité ;
 - ✓ Rendre des avis sur des projets proposés par des structures publiques (notamment mesures 1000 jours);
 - ✓ Participer aux appels à projet des 1000 Jours.
- **La mobilisation d'un panel de parents identifiés par le CAF Lab pour répondre à des problématiques spécifiques liées à la parentalité (exemples : soutien psychologique, garde d'enfant, bien-être, etc.)**

2eme illustration de la politique de soutien a la fonction parentale qui vise a prendre en compte le contexte dans lequel vivent les familles : la réforme des services aux familles

Objectif de la réforme des services aux familles, avec une ordonnance et un décret Norma (présentés cette semaine au Conseil d'Etat) : un meilleur ancrage territorial des services

- Redéfinit au niveau de la loi les services aux familles : modes d'accueil **et soutien à la parentalité (nouveau)**
- Création du **Comité départemental des services aux familles** associant tous les acteurs locaux en fonction des spécificités de chaque territoire : **CAF, AMF, intercommunalités, ADF, Associations et Entreprises gestionnaires, commissaires pauvreté, etc.** sous la présidence du préfet. Son rôle : veiller au meilleur maillage territorial, à la diversité et à la qualité de l'offre aux parents et aux enfants
- Les relais assistants maternels deviennent des **relais petite enfance**, désormais ouverts aux parents comme des lieux d'information, de conseil et d'orientation vers les services de soutien à la parentalité
- Développement des modèles innovants permis par la réforme : crèches familiales vagabondes, accueils enfantins, crèches familiales en maisons d'assistants maternels